



# à propos... la lettre d'information de Bernard Poignant

## Agenda 21

Bernard Poignant est maire de Quimper depuis mars 2008. Il préside également la communauté d'agglomération de Quimper et le Pays de Cornouaille. Son engagement européen l'a incité à intégrer le Mouvement Européen-France ; il a été désigné membre du bureau.

L'expression a été conservée même si elle risque de paraître floue pour les uns, bizarre pour les autres, incompréhensible à certains égards. Pourtant, elle tient le coup contre vents et marées. De plus en plus de collectivités s'y engagent. La ville de Quimper et sa communauté d'agglomération ont pris le mouvement. Car il s'agit bien d'un mouvement et non d'une proposition ponctuelle qui ne vaudrait que le temps d'un mandat. Il relève d'une politique structurelle qui n'est pas destinée à s'arrêter et transcende les alternances politiques.

L'idée est née en juin 1992 à la Conférence de Rio de Janeiro qui réunissait 178 pays. Les Chefs d'État adoptent une déclaration de principes et un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Le fil conducteur en est le développement durable de la planète. Le texte a été arrêté à ce moment, mais il a été élaboré par un comité préparatoire à partir du mois de mars 1991. Un point important concernait le financement. Car comment demander aux pays en développement d'adhérer à ce programme si les ressources ne sont pas au rendez-vous. A l'issue de longues négociations, un accord s'est dégagé selon lequel "les pays développés réitèrent leur engagement à consacrer 0.7% de leur Produit National Brut à l'aide publique au développement". Avec une date pour atteindre ce pourcentage : l'an 2000. On en est loin ! D'ailleurs, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont refusé de s'engager sur cette échéance et les Etats-Unis n'ont pas pris part à cette phase de négociations. Au total, l'Agenda 21 adopté à Rio énumère environ 2500 recommandations concernant la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion des mers et des océans, la désertification, les ressources en eau, l'assainissement, la gestion de l'agriculture et des déchets. Elles sont articulées selon quatre grands thèmes : la dimension sociale et économique, la conservation et la gestion des ressources aux fins de développement, le renforcement des groupes sociaux, les moyens à mettre en France.

Pour la France, le Président de la République présent est François Mitterrand. Sa Ministre de l'environnement s'appelle Ségolène Royal. Leur action a été entraînant pour beaucoup de pays. François Mitterrand a été très tôt sensible à ces questions d'environnement. Il en parlait aux Français et s'efforçait de les faire partager aux Européens d'abord, aux dirigeants du monde ensuite. Sa réflexion sur ce sujet était celle d'un humaniste. Il partait du constat que les populations pauvres courraient le risque d'être exclues du progrès global à cause de problèmes liés à l'environnement. Il entre dans ce combat en en faisant d'abord une question de justice.



En mai 1984, dans les Hautes-Alpes, il s'adresse aux associations européennes de protection de la nature et s'élève contre les "les calculs à court terme, reportant sur les générations futures, la charge, démultipliée parce que tardive, des réparations et le fardeau des nuisances qui pèsent presque toujours sur les pauvres".

En octobre 1986, à Cannes, il prend la parole à l'ouverture du treizième congrès de la conférence mondiale de l'énergie et met déjà en garde contre les déséquilibres du fait du marché : "Que dire d'un marché qui enregistre des transactions tout en ignorant la nécessité de renouveler les réserves ? Que dire d'un marché où les prix fluctuent au gré des émotions, des événements, des spéculations quotidiennes" ?

Le 6 mai 1989, François Mitterrand écrit aux participants du G7 pour leur proposer une série de mesures environnementales concrètes : développement d'un réseau mondial d'observatoires des émissions de gaz carbonique, actions pour la protection des forêts équatoriales, lutte contre la diversification et les pluies acides, lancement de programmes de recherche pour le développement de "voitures propres".

En 1992, et à Rio, la Conférence vient couronner cette réflexion et ce parcours de la pensée d'un homme qui aimait la nature mais la regardait en humaniste plus qu'en naturaliste. Dans son discours, il a voulu rappeler les "lois physiques qui nous gouvernent et donnent à la rencontre son véritable sens". Il en a énuméré trois : "La Terre est un système vivant dont les parties sont interdépendantes", "Les ressources de la Terre sont limitées", "On ne peut séparer l'homme de la nature car il est la nature même".

Ainsi est né l'Agenda 21 dans le monde. Il a eu du mal à s'imposer. Il a fallu une prise de conscience. Elle s'est faite progressivement. Une hausse brutale du prix du pétrole a montré la fragilité de notre société à l'égard de cette énergie fossile. Les crises régulières entre la Russie et l'Ukraine à propos du gaz naturel ont révélé notre grande dépendance en la matière. Même l'uranium qui alimente nos centrales nucléaires est un produit fossile qu'il nous faut acheter. Mieux vaut donc économiser et rechercher des ressources qui se renouvellent. C'est bon pour notre souveraineté et notre pouvoir d'achat. Les perspectives démographiques de l'ONU à l'horizon 2050 annoncent une population mondiale située entre 9 et 11 milliards d'habitants. Et pourquoi leur interdire de chercher à imiter nos standards de vie ? Plusieurs pays vivent d'ailleurs notre récente ardeur environnementale comme un protectionnisme qui ne dit pas son nom et, qui plus est, se drape dans les plis de la bonne conscience.

Par-dessus tout cela, sont venues se greffer les études sur le dérèglement climatique. Les scientifiques affirment tous que nous sommes dans une période interglaciaire. C'est donc normal qu'il fasse plus chaud un peu partout, et ce n'est pas la première fois que cela arrive dans l'histoire connue de la planète. Les hommes sont-ils responsables de tout par leur mode de production et de transport ? Sans doute ont-ils leur part même si le débat commence à s'ouvrir entre les scientifiques. Mais si un citoyen n'est pas convaincu par les arguments écologiques, il peut l'être par les intérêts de la communauté nationale. Personnellement, je fais le lien entre les deux et trouve là ma motivation dans l'action à mener. (1)

(1) Une partie des informations contenues dans ce texte est issue du N°30 (décembre 2009) de la Lettre de l'Institut François Mitterrand.